

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE La plus forte vente de la région

Qualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX : ROUBAIX 146-147 20, Grande-Place, 20 TOURCOING 146-147 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

L'INFLATION ENNEMIE DU TRAVAIL



Nous sommes menacés d'une inflation nouvelle. M. Painlevé n'a point désavoué le projet formé par M. Caillaux de remplacer aux échéances prochaines les Bons du Trésor par une valeur égale en billets de banque supplémentaires. On parle de 3 à 5 milliards.

Une énergique protestation doit s'élever dans toute la France pour que le Gouvernement cesse, définitivement, de recourir à l'inflation, quelles que soient les apparences qu'on lui donne.

Le billet de banque n'est pas un assignat qui permet à l'Etat de se libérer de ses dettes en faisant grimper les presses à vignettes. Si le billet de banque a perdu, depuis la guerre, sa valeur représentative d'un dépôt d'or, en caisse à la Banque de France, il a pris une autre valeur de fait qui demeure, à nos yeux, considérable.

Nous ne vivons plus à l'époque du franc-or ; nous en sommes au franc-salaire. C'est un système imprévu, spontané, sorti des circonstances, mais qui demeure cependant conforme à la théorie de la monnaie, à la condition toutefois que l'Etat renonce, une fois pour toutes, à émettre de nouveaux billets.

La hausse des prix qui a suivi la guerre a entraîné l'augmentation des salaires. Dans une certaine mesure, l'équilibre tendrait à s'établir d'année en année entre les salaires et le coût de la vie si l'accroissement du nombre des billets ne faisait que l'augmentation des prix n'allait plus vite toujours que le recouvrement des salaires.

On va-t-on, dans cette course à la hausse désordonnée ? Pas au loin, entre des masses, puisque le salaire, en augmentant, reste toujours inférieur à son pouvoir d'achat.

Il est donc grand temps de stabiliser le franc, instrument de rétribution du travail, pour que le salaire constitue une base fixe, régulatrice des prix qu'on devrait ramener à son niveau.

Le franc-salaire est au franc de 1914 dans la proportion où la moyenne des salaires est, par rapport à la moyenne des salaires de 1914.

Ce n'est pas une hypothèse, cela : c'est une réalité. C'est la puissance d'achat d'un travailleur, ayant son salaire en poche, qui donne véritablement sa valeur aux billets qu'il a reçus comme salaire.

Vous avez beau dire : le franc monte ou descend à la Bourse des changes. En réalité, si le montant de viande payé cinquante centimes en 1914, est aujourd'hui de deux francs cinquante, c'est que le franc-salaire vaut cinq fois moins que le franc-or d'avant-guerre.

L'inflation tue le travail. Faute de inflation, c'est diminuer artificiellement, brutalement, la valeur du salaire. C'est donc enlever aux travailleurs une partie de leur salaire, sans aucune compensation. Le commerçant qui peut augmenter ses tarifs de vente subit moins immédiatement cette spoliation que le consommateur, mais il est amené à voir ses impôts augmentés, ses placements d'argent diminués et, à ce moment, lui aussi subit le contre-coup de l'erreur de l'Etat.

Tant que le franc-salaire ne sera pas stabilisé, le travail sera en quelque sorte grignoté chaque jour ; pour une peine égale, la rétribution sera moindre et cela se vérifie du haut en bas de l'échelle de l'activité laborieuse, de l'industriel au simple manœuvre.

Les crises sociales et économiques sont le corollaire inévitable de la crise financière. Le premier acte d'assainissement budgétaire et national, c'est de stabiliser le franc, en arrêtant l'inflation.

Un Haubourdinnois a battu le record du jeuneur Succ

Un jeune homme d'HAUBOURDIN, Harry Hoch avait, il y a quelques mois, à LENS, réussi à rester enfermé pendant 23 jours sans manger.

Harry Hoch vient de battre, à AMIENS, le record de Succ, qui était de 29 jours. Le 3 octobre, à 15 heures, il est entré dans un cercueil vitré muni d'une provision de pilules d'opium et de 7 litres d'eau sucrée. Ce cercueil a été scellé par de nombreux témoins et pendant quatre semaines, le jeuneur est resté immobile sur sa couchette, ne faisant que les mouvements nécessaires à son échange de liquide, à ses ablutions à l'eau de Cologne ou à l'absorption des produits enfermés avec lui.

Tout d'abord, Harry Hoch a battu son record de 23 jours et hier dimanche, à 15 h., a dépassé celui de Succ, qui était venu lui rendre visite à Amiens.

Lundi, dans l'après-midi, le jeuneur a ordonné l'ouverture du cercueil. Les quelques paroles qu'il a prononcées ont été pour dire sa satisfaction d'avoir battu à la deuxième expérience, un record que l'on croyait définitif. Son courage et sa volonté lui ont permis de supporter cette épreuve, qu'il se propose de recommencer l'an prochain. Néanmoins, il ne pense jamais arriver à battre le record du jeune, détenu par l'italien Merliotti, avec 43 jours.

5 coups de revolver sont tirés sur une commerçante à Bourbourg

Séparée de son mari depuis un moment déjà la dame M., qui tient un café au centre de la ville conduisait hier son fils à Bourbourg. Elle allait le pas pour regagner sa gare, lorsqu'elle fut arrêtée, en passant à proximité de la minoterie Duriez par un individu la suivant.

Elle atteignait une petite ferme sise en bordure de route, quand l'homme qui dissimulait son visage dans un sac, s'approcha de la commerçante dunkerquoise. Celle-ci reconnut alors le personnage, mais au même moment, ce dernier sortant de sa poche un revolver, le déclara presque à bout portant sur Mme M., qui prit la fuite en appelant au secours.

Cinq balles, venaient d'être tirées. Aucune d'elles n'avait atteint la pauvre femme. L'homme a pris la large.

Mme M., en arrivant à Dunkerque a porté plainte. La gendarmerie procède à une enquête.

Le pantalon de "Charlot"

Le célèbre Charlie Chaplin, vient de gagner un procès qu'il avait intenté contre un imitateur, auquel il reprochait d'avoir emprunté son original costume et surtout son pantalon de coupe particulière. Voici Charlot, dans l'un de ses films à succès.

LA VIE QUI PASSE

En attendant quelques catastrophes...

On vient, à Paris, d'enterrer des héros. Oui, des héros. Comment appeler autrement cette famille Bailly qui, habitant une maison condamnée de toute évidence à l'écroulement, a préféré cependant y rester et y mourir au lieu de chercher un logement plus sûr ?

Une femme détient les 70.000 francs volés à Lille

Nous avons relaté dans quelles circonstances fut commis le vol d'une somme de 70.000 francs, au préjudice des époux Weiller, rue Saint-Sébastien, 24, à Lille.

L'auteur de ce vol, Camille Veuve, qui se trouve actuellement à la Maison d'arrêt et qui a passé des aveux, n'a pas été à nouveau interrogé.

Les 70.000 francs volés sont toujours en possession de l'amie de l'inculpé, la femme Hermelors, qui doit se trouver actuellement à Paris et contre qui un mandat d'arrêt a été lancé.

Au Conseil National Socialiste

Les socialistes soutiendront tout Ministère vraiment démocratique

La politique de ce Ministère devra s'accorder avec les décisions prises par les Congrès du Parti

Un impôt sur toutes les formes de la richesse

La réforme électorale, les dettes interalliées

Un chemin de fer miniature

LE TRAFIC D'OR A LA FRONTIERE BELGE

LE SHAH DESTITUE PROTESTE, A PARIS

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

La déclaration du Ministre Painlevé II^{me}

Autant qu'on peut le savoir, la déclaration ministérielle qui a été rédigée hier appelle les termes de celle qui fut communiquée au Parlement lors de la présentation du premier ministère Painlevé.

Le chef du Gouvernement montrerait qu'il est toujours fidèle au programme qu'il s'était tracé. En ce qui concerne le Maroc, défense de la politique suivie et constatation que le calme y règne à nouveau. Il ne dépendra que d'Abd el Krim d'obtenir la paix s'il veut souscrire loyalement aux conditions générales déjà faites et publiées.

Au sujet de la Syrie, la déclaration donnera l'assurance que tout sera fait pour y ramener la paix et de manière à ce que le prestige de la France ne sorte pas diminué.

M. Painlevé s'est entretenu avec M. Berenger

La réunion d'hier soir, à l'Elysée

Un impôt sur toutes les formes de la richesse

La réforme électorale, les dettes interalliées

Un chemin de fer miniature

LE TRAFIC D'OR A LA FRONTIERE BELGE

LE SHAH DESTITUE PROTESTE, A PARIS

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

La fin douloureuse d'un petit caporal

Un jeune avocat stagiaire du Barreau de Lille s'est pendu à Mons-en-Barœul

La vie a parfois pour les braves gens, de ces tristesses amères que nul ne peut prévoir, pour participer au petit drame fatal de l'implacable destin.

Une honnête famille de Mons-en-Barœul est actuellement dans les larmes. Un drame foudroyant s'est déchaîné en elle, a détruit un bonheur paisible et sain.

Un avenir beau de promesses

On recherche les motifs du suicide

Le soutien, qui fut reconnu par la femme du mineur décédé

Un signalement qui ne trompe pas

LE SHAH DESTITUE PROTESTE, A PARIS

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Nous avons identifié le noyé de Wavrin

Le cadavre putréfié du Bois de la Herse est celui d'un ouvrier mineur d'Annœullin

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Le « Réveil » a relaté en détail les circonstances dans lesquelles le cadavre putréfié d'un inconnu a été trouvé samedi dernier à Wavrin, à 15 kilomètres de Lille, dans un ruisseau du Bois de la Herse.

Aujourd'hui, grâce à notre enquête, deux points importants sont établis.

On connaît l'identité du mort. Il s'agit d'un ouvrier mineur, Alexandre Lancelin, 38 ans, domicilié route de Don-Sainghin à Annœullin.

Tout porte à croire, d'autre part, que l'hypothèse du crime peut être résolument écartée. Se trouvait-on en présence d'un suicide ou d'un accident ? Telle est la dernière question qui se pose, question qui vraisemblablement ne sera jamais résolue.

Voici comment, à la suite de notre enquête, nous en sommes arrivés à tirer ces conclusions.

Un mari disoaru depuis six mois

Hier matin vers 10 heures nous sommes allés à la recherche de M. Lancelin, au domicile du garde-chasse Coudoux, qui trouva le cadavre dans les marécages du Bois de la Herse.

A peine avions nous engagé la conversation qu'une femme de ménage, modeste, d'une quarantaine d'années se présenta, demandant à parler au garde, et nous déclara :

« Dans le « Réveil » de ce matin, j'ai lu les détails sur la découverte mensonge du Bois de la Herse ; j'ai lu le signalement donné sur Lancelin. Trop de points sont conformes... Il ne peut s'agir que de mon mari ! »

« Votre mari vous a donc quitté ? »

« Oui, Monsieur, depuis le 8 mai, c'est-à-dire depuis six mois... »

« Mon mari, Alexandre Lancelin, qui travaillait au n° 5 des Mines de Lens, avait la fâcheuse habitude de s'enivrer. Sur les 250 francs qu'il touchait par quinzaine, il me rendait de 100 à 110 francs. Naturellement, son refus était souvent marqué de violents disputes. »

« Alexandre avait été prisonnier de guerre. Il était grièvement blessé et avait la boisson mauvaise. »

